



CHARTRE DU VOLONTARIAT

WINAMAX French Darts Festival – Caen, 3 au 5 décembre 2026



Préambule

La présente charte expose les droits, devoirs, garanties et conditions d'exercice applicables aux Volontaires qui apportent leur concours au WINAMAX French Darts Festival (« l'Événement »), organisé par la société FRENCH DARTS (« l'Organisateur »). Les Volontaires s'engagent auprès de l'association JADE DARTS OCEAN (« l'Association »), qui les mobilise pour l'Événement en application d'une convention avec l'Organisateur. Le VOLONTAIRE désigne toute personne qui s'engage librement, de son plein gré, à apporter son aide de façon désintéressée. La charte doit être lue et acceptée avant la validation de toute inscription.

1. Mes droits

L'adhésion à la Charte matérialise l'engagement moral du Volontaire de concourir à la réalisation d'une ou plusieurs phases de l'Événement (promotion, préparation, organisation ou déroulement). La liberté de son engagement se traduit par l'ensemble des droits suivants :

- **Liberté d'engagement.** Je choisis librement les périodes et créneaux auxquels je m'inscris. Je ne suis tenu d'aucune durée minimale d'engagement.
- **Retrait à tout moment.** Je peux retirer mon engagement à tout moment, pour quelque raison que ce soit, y compris pendant ma mission, sans avoir à me justifier et sans conséquence. Par courtoisie, je préviens mon référent dès que possible.
- **Accord sur ma mission.** Mon affectation tient compte de mes aspirations et disponibilités et requiert mon accord préalable. Mon planning n'est pas modifié sans mon accord, sauf impératif de sécurité. Je peux refuser une mission ou une tâche.
- **Information.** Je reçois avant l'Événement les informations utiles sur ma mission, le lieu, les consignes de sécurité et la procédure d'alerte.
- **Sécurité et assurance.** L'Organisateur veille à mon hygiène et ma sécurité sur site et a souscrit une assurance couvrant les dommages que je pourrais causer à des tiers ainsi que les dommages corporels que je pourrais subir pendant ma mission.
- **Données personnelles.** Mes droits sont décrits à l'article 9.

2. Un engagement gratuit, sans lien de subordination

- Mon engagement est Volontaire : j'accomplis ma mission sans rémunération ni compensation financière de la part de l'Association ou de l'Organisateur.
- Je ne perçois ni ne cherche à percevoir aucune contrepartie directe ou indirecte, sous quelque forme que ce soit : somme d'argent, avantage en nature, don, gratification ou pourboire, en dehors de ce qui est prévu à l'article 6.
- Je ne suis ni salarié, ni préposé de l'Association ni de l'Organisateur. Mon engagement ne crée aucun lien de subordination, aucun contrat de travail, et ne donne droit à aucune promesse d'embauche ou de collaboration future.
- L'Association et l'Organisateur n'exercent aucun pouvoir disciplinaire à mon égard : aucune sanction, pénalité ou retenue ne peut m'être infligée. Les consignes que je reçois ont pour seul objet la sécurité des personnes et la coordination matérielle de l'Événement.

3. Les missions qui peuvent m'être proposées

- Accueil, information et orientation des participants et du public ;
- remise d'accréditations, de bracelets ou de documents d'information ;
- assistance aux personnes à mobilité réduite, aide au placement, gestion des flux du public ;
- accompagnement logistique des compétitions ;
- aide ponctuelle et simple au montage et au démontage (signalétique, installation de tables et chaises, rangement).

Missions exclues. Aucune des missions suivantes ne peut m'être confiée, et je peux les refuser : manipulation d'argent ou de valeurs (caisse, encaissement, vente de boissons, de nourriture ou de produits dérivés) ; missions de sécurité, de sûreté ou de contrôle d'accès ; conduite de véhicules ; travaux en hauteur, usage d'outillage électroportatif ou d'équipement de levage, interventions électriques, port de charges lourdes ; toute tâche pénible, dangereuse ou susceptible de porter atteinte à ma santé, ma sécurité ou ma dignité ; toute tâche contraire à la loi.

4. Durée et horaires

Pour ma sécurité, ma mission est encadrée : au maximum [8] heures par jour, pauses comprises ; une pause d'au moins [30] minutes après [4] heures d'activité ; un repos d'au moins [11] heures consécutives entre deux jours de mission ; aucune mission avant [7h00] ni après [1h00]. Je peux m'absenter de mon poste pour une pause en prévenant mon référent afin d'être relayé.

5. Coordination et alerte

Mon interlocuteur sur site est le référent Volontaire qui coordonne l'équipe, organise les relais et relaie les consignes. En cas de difficulté, d'incident, d'incivilité ou de situation sensible, je préviens sans délai mon référent et je n'interviens pas directement auprès des personnes concernées. Je ne m'expose pas à une situation susceptible de contrevenir à la loi.

6. Ce que je reçois

En remerciement de mon aide, et sans que cela constitue une rémunération, je bénéficie d'un repas par jour de présence, d'une accréditation avec accès à l'Événement, et du matériel nécessaire à ma mission (badge ou signe distinctif, gilet, matériel d'accueil), qui reste la propriété de l'Organisateur. Je porte cet équipement pour être identifiable par le public uniquement pendant ma mission.

7. Mes devoirs

- Je suis majeur (18 ans révolus) et apte à exercer les missions décrites. Je vérifie, si je suis inscrit à France Travail, que ma participation est compatible avec mes obligations de recherche d'emploi.
- Je respecte les règles de sécurité du site, les consignes d'évacuation et les consignes de mon référent.
- J'adopte un comportement courtois, impartial et bienveillant envers le public, les joueurs, les partenaires et les autres Volontaires, et je m'abstiens de toute discrimination ou propos déplacé.
- Je ne consomme ni alcool ni substances illicites pendant ma mission.
- Je garde confidentielles les informations désignées comme telles auxquelles j'ai accès.
- Je m'abstiens de tout pari lié aux compétitions dont j'ai connaissance dans le cadre de ma mission.
- Je ne fais pas de promotion personnelle ou commerciale pendant ma mission.

8. Image

Des photos et vidéos de l'Événement peuvent être réalisées. Sauf opposition de ma part notifiée à mon référent, je consens à l'utilisation de mon image dans ce cadre pour la promotion de l'Événement, sans contrepartie.

9. Données personnelles

Les données collectées à l'inscription (identité, coordonnées, disponibilités, préférences de mission, taille de vêtement) sont utilisées uniquement pour organiser ma mission VOLONTAIRE et sont partagées entre l'Association et l'Organisateur. Elles sont conservées pour la durée nécessaire à cet objet, au plus [12 mois] après l'Événement, puis supprimées. Conformément au RGPD et à la loi Informatique et Libertés, je dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition et de limitation, que j'exerce en écrivant à [adresse email de contact RGPD]. Je peux saisir la CNIL en cas de difficulté.

10. Consentement

En cochant la case ci-dessous lors de mon inscription, je reconnais avoir lu et compris cette charte et je l'accepte librement. L'acceptation est horodatée et conservée par l'Association.

En postulant librement comme Volontaire à l'occasion du WINAMAX French Darts 2026, je confirme avec lu et accepté la charte du Volontaire du WINAMAX French Darts Festival qui m'a été communiqué par mail et qui est accessible librement sur le site internet de l'Événement : frenchdarts.com/devenir-volontaire.

Je comprends que mon engagement est libre, gratuit et sans lien de subordination, que je peux choisir mes créneaux et refuser une mission, et que je peux y mettre fin à tout moment.